CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201083** **VALABLE JUSQU'AU** **20/03/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2021

Raison sociale : RHONE ALPES SOL'UTIONS

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

4 RUE DES POILUS
42400 SAINT-CHAMOND

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC st etienne

Siret : 894 988 047 00011

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8430502

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 25066115946

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 25066115946

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2026

Téléphone : 06 83 92 50 36 **Fax :**

Portable : 06 83 92 50 36

Responsabilité légale :
YUCEL HALIL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact.ras42@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 560 916 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	6	21/03/2024
6262	Chapes fluides		21/03/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	6	21/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 12:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.